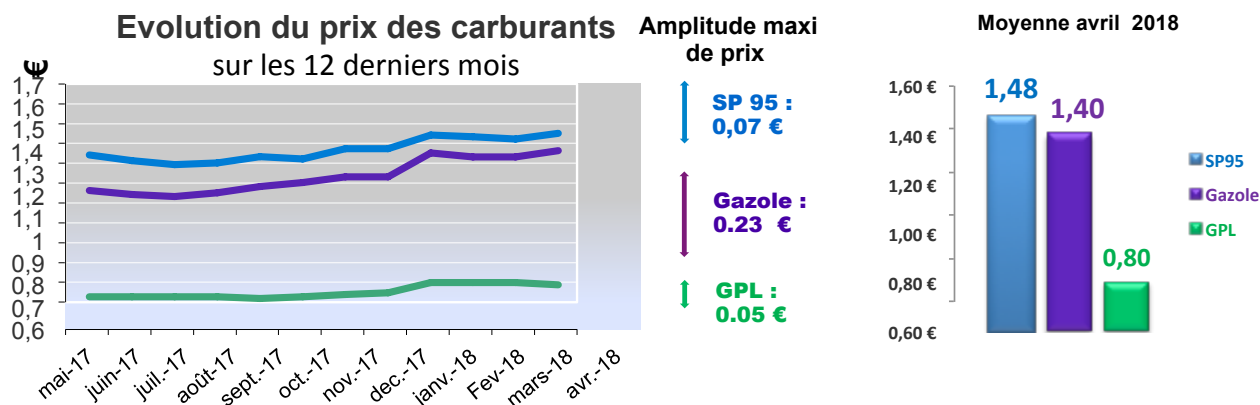


Baromètre GPL – Avril 2018

0,80 € le litre
prix moyen à la pompe

Face à la hausse des émissions de CO₂
Le GPL = un carburant moins cher et moins polluant

En avril 2018, le GPL maintient son bas prix au litre avec une différence moyenne de **0,68 €** par rapport au Sans Plomb 95 et de **0,60 €** par rapport au Gazole.



Source du prix au litre des carburants en euros : <http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr>

La France vise à atteindre la neutralité carbone et à améliorer la qualité de l'air. A ce titre, le Plan Climat fixe un double objectif réduire les émissions de gaz à effet de serre et polluants atmosphériques et rendre une mobilité plus propre accessible à tous. Le GPL répond à ces objectifs.

Un véhicule GPL réduit les émissions de CO₂ et de polluants

Comparé à l'essence, en conditions réelles de circulation, le GPL émet :

- >20% de CO₂ en moins en moyenne. Les émissions de CO₂ seront davantage réduites avec le développement du BioGPL, le GPL d'origine renouvelable, qui permet de réduire jusqu'à 80% les émissions de CO₂ comparé au GPL classique.
- >Dix fois moins de particules
- >Jusqu'à 97% de moins de CO : les émissions de CO sont à environ 63mg/km alors que la norme est à 1 000 mg/km
- >Des NOx et HC en quantité équivalente mais dont les valeurs sont très inférieures à la norme.

Tests d'émissions réalisés en conditions réelles de circulation

RDE & WLTC

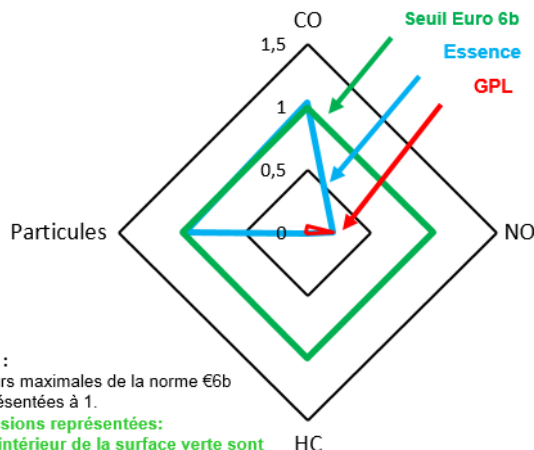
Roulages réalisés sur route et autoroute en respectant la future réglementation RDE

Tests réalisés par V-Motech
Novembre/Décembre 2015

Véhicule GPL Euro 6

Fiat 500 L
6 300 km

Modèle constructeur



Légende :

Les valeurs maximales de la norme €6b sont représentées à 1.

Les émissions représentées:

- à l'intérieur de la surface verte sont inférieures à la norme.
- à l'extérieur de la surface sont supérieures à la norme

Comparé à l'essence, le GPL émet:

CO ₂	CO	NO _x	HC	Particules
- 20%	-95%	=	=	-98%

Les véhicules GPL sont classés en Crit'air 1, quelle que soit l'année d'immatriculation.

Les automobilistes GPL peuvent circuler toute l'année et bénéficier de nombreux avantages économiques (prix à la pompe moins cher, gratuités ou tarifs réduits pour les certificats d'immatriculation, conditions de stationnement privilégiées...)

Le GPL est aussi une solution économique pour continuer à circuler en polluant moins sans changer de voiture. Pratiquement tous les véhicules essence, neufs ou d'occasion, peuvent être équipés au GPL. Une fois au GPL, ils peuvent bénéficier de la vignette Crit'air 1 et de tous les avantages associés.

Le GPL est une solution moins chère, moins polluante, disponible et maîtrisée.

A propos du Comité Français du Butane et du Propane

Association de loi 1901, le Comité Français du Butane et du Propane (CFBP) est l'organisation professionnelle de la filière des GPL. Le CFBP représente la filière auprès des différents acteurs politiques et économiques français. En partenariat avec les instances nationales, européennes et internationales, le CFBP contribue à l'élaboration des règles et des normes qui régissent l'exploitation et l'utilisation des GPL. Le CFBP informe le public et les différents services et industries liés aux GPL sur les utilisations et avantages des gaz butane, propane et du GPL carburant sur la sécurité et sur les activités de la profession.

Pour plus d'informations : www.cfbp.fr, www.gpl.fr



Retrouvez le CFBP sur Twitter : [@energieGPL](https://twitter.com/energieGPL)